

ARRONDISSEMENT  
de  
MANTES-la-JOLIE

# MAIRIE de CRAVENT

**En exercice : 11**

**Présents : 06**

**Votants : 06**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures, le **Conseil Municipal**, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de **M. Jacky JOUBERT**, Maire.

**Étaient présents : D PARIS 1<sup>er</sup> adjoint, C ESTIVALET 2<sup>ème</sup> adjoint, JP GOUYETTE, A SABATHIER, B CHASSAGNE**

**Absents : P DELSART, V DUTILLOY, S YVES, S MAUPATE, D FAUGERES, excusés,**

**Pouvoir : NEANT**

**A été élu secrétaire : D PARIS**

- **délibération autorisant le Maire à signer la convention avec le CIG pour les reliures des registres d'état civil : adoptée à l'unanimité**
- **délibération autorisation le Maire à signer la convention avec BUEIL COM : adoptée à l'unanimité**
- **délibération fixant les zones d'accélération pour les énergies renouvelables : non prise**
- **délibération pour l'adhésion au « Collectif des Élus Yvelinois pour la préservation du territoire menacé par la LNPN » : adopté à l'unanimité**
- **délibération approuvant la révision du zonage des eaux pluviales et de l'assainissement : adoptée à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,  
Certifie le caractère exécutoire,  
Cravent le 25 juin 2024  
Jacky JOUBERT, Maire

